



- ✚ Suite à la mutation interne de Monsieur Loïc Lamouche, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation de 35h pour le remplacer à l'accueil de loisirs à compter du 04 mai 2020. La déclaration de création de poste sera effectuée auprès du Centre de Gestion.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ✚ Questions diverses :

Michel SIMON fait part du report au 11 mars de l'audience du tribunal de certains administrés contre le permis de construire accordé à Photosol par le Préfet.

Guy Lelay demande si une suite a été donné pour les chemins. Michel Simon répond qu'un courrier sera fait ultérieurement. Il reproche au Maire de n'avoir pas tenu la promesse de recruter un médecin. Michel Simon regrette que le Docteur Thomas n'ait pas respecté ses engagements de faire des consultations au cabinet médical de Bessay mais signale que Bessay ne fait pas partie d'un désert médical avec la présence de 5 médecins à Neuilly à moins de 8 kilomètres. En conséquence Guy Lelay s'inquiète du maintien d'une pharmacie à Bessay.

Danielle Mousset fait le compte-rendu de l'assemblée générale de la Sologne Bourbonnaise..

Bernard Troncin signale que les travaux du CCAB ont bien avancés.

Dominique Vizier fait part du repas de Pâques de la cantine qui aura lieu le 17 avril.

Céline Chevalier donne le compte-rendu de l'avancement du projet Pépit.

Jean-Michel Laroche fait part de l'augmentation de la taxe ordures ménagères de 1%.

Didier Paqueriaud annonce l'inauguration de la zone refuge le 25 avril, la veille du troc plantes.

Le repas des aînés aura lieu le 01 mars. 200 personnes y assisteront.

Michel Simon profite de ce dernier Conseil du mandat pour remercier les élus du Conseil Municipal pour leurs six années de travail.

Séance levée à 21h39.